

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 5 OCTOBRE 2023**

Publiée sur le site Internet de la Ville : 12 octobre 2023

Date de convocation du Conseil Municipal : 28 septembre 2023

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 43

Président : M. Jérémie BREAUD, MAIRE

Secrétaire de séance : M. Albert YOGO

Membres présents : 36

M. Jérémie BREAUD, MAIRE, Mme Martine CHAREYRE, M. Marc DUBIEF, Mme Marion CARRIER, M. François-Xavier PENICAUD, Mme Valérie BOULARD, M. Pascal MIRALLES-FOMINE, Mme Isabelle DA SILVA, M. Jacques CHAMPIER, Mme Evelyne BRUNET, M. Raphaël SULTANA, Mme Nathalie BRAMET REYNAUD, M. Hervé THIBAUD, Mme Linda TABTE, M. Emmanuel MAILLET, Mme Muriel ROBIC, M. Grégory BRUNET, M. René SIMILLION, Mme Christiane RIVOIRE, Mme Jacqueline PALLUY, M. Jean-François DELAPIERRE, M. Stéphane GENIN, M. Albert YOGO, Mme Sandrine BERTHET, Mme Sonia GRANDSERRE, Mme Maryam EL GUIZANI, M. Stevens BOBI, M. Tarik EZ ZAJJARI, M. Rémi COURT, Mme Anne-Laure BADIN, Madame Claire DURAND MOREL, Monsieur Djamel BOUABDALLAH, Monsieur Jean-Pierre ANGOSTO, Madame Stéphanie VELLA, Madame Lucile MOREL, Madame Nesrine MECHKAR

Membres ayant donnés pouvoir : 7

Mme Françoise KIRASSIAN pouvoir à M. Jean-François DELAPIERRE
Mme Anne-Lise LANSAQUE pouvoir à M. Stevens BOBI
M. Jean-Baptiste DOZOLME pouvoir à M. François-Xavier PENICAUD
M. Fatih DEMIRAY pouvoir à Mme Martine CHAREYRE
Mme Marie BRUNET pouvoir à M. Grégory BRUNET
M. Djamel BOUDEBIBAH pouvoir à Madame Lucile MOREL
Monsieur Filipe GALVAO pouvoir à Mme Anne-Laure BADIN

Délibération n°20231005DEL12

MARCHES FORAINS

Extension du périmètre du marché du mercredi après-midi

RAPPORTEUR : M. RAPHAËL SULTANA

Mesdames, Messieurs,

La dynamique économique et sociale d'une commune se reflète notamment dans ses marchés forains. À cet égard, notre commune organise actuellement sept marchés forains hebdomadaires répartis sur quatre sites distincts, chacun ayant son propre caractère et sa clientèle spécifique :

- les lundis et vendredis, place de la Liberté,
- les mardis et samedis, place Jean Moulin,
- les mercredis et dimanches, place Curial,
- le marché du mercredi après-midi situé Rue Louis Allioud. Ce marché a su capter l'intérêt des habitants, axé sur des produits notamment biologiques et artisanaux, en circuit court, il connaît une forte progression de sa fréquentation.

C'est précisément cet engouement croissant pour le marché du soir qui nous amène à proposer une extension de celui-ci, notamment sur la place Weingarten et sur le parking République.

Les avantages potentiels d'une telle expansion sont nombreux et répondraient à divers besoins :

- augmentation du nombre de producteurs : en étendant le marché du soir, nous pourrons favoriser la diversité de l'offre et encourager davantage d'artisans et d'agriculteurs à y participer,
- mise en avant des produits bio, artisanaux et en circuit court : cela répondrait aux aspirations grandissantes des consommateurs pour des produits authentiques et respectueux de l'environnement, contribuant ainsi à encourager des modes de consommation durables,
- animation commerciale en centre-ville : l'expansion du marché du soir créer un espace vivant et convivial qui dynamise le centre-ville. Les rencontres entre producteurs et consommateurs, ainsi que les échanges entre habitants, participent à la vitalité de notre commune,
- adéquation avec les nouvelles pratiques d'achat : l'extension du marché du soir serait en phase avec les évolutions des modes de vie contemporains. Les actifs et les familles apprécient des opportunités d'achat flexibles en dehors des horaires traditionnels, et ce marché sait répondre à leurs besoins.

En conséquence, je vous demande, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

- **DECIDER** de l'extension du marché du mercredi après-midi rue Allioud dans sa partie qui longe l'Hôtel de Ville mais également sur le parking République et sur la place Weingarten,
- **AUTORISE** le Maire à accomplir toutes formalités et à signer tous les documents, pièces ou actes nécessaires au bon déroulement de ce marché.

Après délibération, le Conseil Municipal ADOPTE A L'UNANIMITE le rapport de M. le Maire.

Le Maire,

Jérémie BREAUD